

Le prix du livre académique du Nouveau-Brunswick

Le prix et les critères d'éligibilité

Description : le prix du livre académique du Nouveau-Brunswick vise à reconnaître les qualités d'érudition dans les domaines des humanités et des sciences sociales faisant progresser nos connaissances et notre compréhension de la province du Nouveau-Brunswick. Parrainé par la *Revue d'études sur le Nouveau-Brunswick/Journal of New Brunswick Studies (RÉNB/JNBS)*, le prix a une valeur de 250 \$. Le ou la récipiendaire du prix aura également l'opportunité d'enregistrer un balado au sujet de son livre qui sera publié sur le site web de la *RÉNB/JNBS*. Les critères d'éligibilité sont énumérés ci-dessous.

- *Éligibilité* : les monographies et les ouvrages collectifs issus des domaines des humanités et des sciences sociales qui n'ont jamais été publiés auparavant et qui sont thématiquement liés sont éligibles. En ce qui concerne les ouvrages collectifs, un minimum de 50 % du contenu doit porter sur le Nouveau-Brunswick. Les travaux qui ne comportent pas de cadres critique, de recherche ou de méthodologie ; les œuvres documentaires créatives ; les œuvres de référence (manuels, encyclopédies, traductions, guides, actes de colloque) ; de même que les numéros thématiques de revues savantes ne sont pas éligibles.
- *Auteur ou autrice* : les ouvrages éligibles peuvent être écrits par un seul auteur ou une seule autrice, ou plusieurs auteurs ou autrices.
- *Sujet de l'étude* : le Nouveau-Brunswick doit être le sujet principal de l'ouvrage, et la recherche doit avoir été menée sous l'égide d'une des disciplines des humanités ou des sciences sociales. En élargissant le spectre du CRSH, la *RÉNB/JNBS* prendra aussi en considération des ouvrages ayant un intérêt humaniste. Ceux-ci peuvent inclure, mais sans s'y limiter, des études scientifiques sur les changements climatiques au Nouveau-Brunswick, des études économiques sur les tendances du marché du travail au Nouveau-Brunswick, des études sur le domaine médical et sur la réforme des soins de santé au Nouveau-Brunswick. Les études comparatives sont les bienvenues en autant que le Nouveau-Brunswick est la référence principale avec qui les autres entités sont comparées. Les études comparatives qui traitent le Nouveau-Brunswick sur un pied d'égalité avec d'autres provinces (c'est-à-dire, sur le plan régional ou fédéral) ne sont pas éligibles.
- *Langues* : les ouvrages savants écrits en anglais, en français, ou dans l'une ou l'autre des langues autochtones du Nouveau-Brunswick, sont éligibles.

Nomination & processus de sélection : les maisons d'éditions et les auteurs ou autrices peuvent soumettre un ouvrage pour le prix s'il a été publié au cours des deux années qui précèdent (2020-2022). Un même ouvrage ne peut être soumis qu'une seule fois. Aux fins d'éligibilité, les maisons d'éditions ou les auteurs ou autrices doivent envoyer quatre (4) copies de l'ouvrage en nomination à l'éditeur de la *RÉNB/JNBS* **au plus tard le 2 mai 2022**, au soin du Dr.

Michael Boudreau, Department of Criminology & Criminal Justice, St. Thomas University, 51 Dineen Dr., Fredericton, N.-B., Canada, E3B 5G3.

Après réception des ouvrages, l'éditeur convoque le comité du prix et supervise son travail.

Le comité du prix consistera d'au moins trois membres choisis à partir des comités éditorial et d'administration de la *RÉNB/JNBS* de même que du secteur académique du Nouveau-Brunswick. Le comité du prix se réserve le droit de ne pas attribuer de prix pour un concours donnée. La décision du comité est sans appel.

Les critères d'évaluation incluront la rigueur critique et théorique ; l'originalité ; le degré auquel l'ouvrage fait avancer les connaissances au sujet du Nouveau-Brunswick ; la qualité de l'écrit et de la présentation du sujet ; la portée de l'engagement.

L'annonce du prix : le, la ou les récipiendaires du prix du livre académique du Nouveau-Brunswick seront normalement annoncés en tandem avec le lancement du numéro d'automne de la revue. L'annonce fera part du nom du, de la ou des récipiendaires de même que de ceux et celles figurant sur la courte liste. Les maisons d'édition et les auteurs ou autrices de l'ouvrage gagnant et des ouvrages retenues sur la courte liste seront encouragés à mentionner le prix lorsqu'ils ou elles feront la publicité de leur ouvrage.

Contact : pour de plus amples informations au sujet du prix du livre académique du Nouveau-Brunswick, veuillez contacter l'éditeur de la *RÉNB/JNBS* à editorjnbs@stu.ca.